



## ABC arbitrage

### RESULTAT NET 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2012 : 13,0 M€

Le conseil d'administration de la société ABC arbitrage s'est réuni le 13 septembre 2012 sous la présidence de Dominique Ceolin pour arrêter les comptes consolidés semestriels.

en millions d'euros	30/06/2012 IFRS	30/06/2011 IFRS	31/12/2011 IFRS
Produit d'activité courante	<b>27,7</b>	<b>38,7</b>	75,2
Résultat net avant impôts	<b>19,8</b>	<b>26,9</b>	51,3
Résultat net part du groupe	<b>13,0</b>	<b>16,0</b>	34,3

#### Activité

ABC arbitrage réalise au 1<sup>er</sup> semestre 2012 de bonnes performances financières dans un environnement de marché difficile, marqué par une nouvelle détérioration des conditions économiques et des marchés en Europe mais aussi aux Etats-Unis. Le rendement brut de gestion, rapport du produit d'activité de gestion des fonds propres sur la moyenne des fonds propres, ressort à 16,28% sur le seul semestre, à comparer par exemple à l'évolution de 1,17% du CAC 40.

Comme annoncé à l'assemblée générale, les paramètres influant positivement l'activité sont restés à de très faibles niveaux ce semestre : volatilité, volume, opérations sur capital. Le produit d'activité courante atteint ainsi 27,7 millions d'euros.

La baisse des charges associée à la maîtrise du coût du risque, confirme les facultés d'adaptation du groupe et permet à ABC arbitrage de réaliser un résultat net consolidé de 13 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2012, ABC arbitrage a étoffé son offre de gestion pour compte de tiers en ouvrant un nouveau fonds d'investissement (ABCA Inference Fund). Le total des capitaux des investisseurs extérieurs au groupe s'établit au 1<sup>er</sup> juillet à plus de 440 millions d'euros, dépassant les ambitions de collectes annoncées en 2010. L'activité a généré 3,7 millions d'euros de commissions sur le semestre contre 3,6 millions d'euros pour l'ensemble de l'année 2011.

#### Acompte sur dividende

Sur la base des résultats obtenus et confiant dans la capacité du groupe à poursuivre son développement, le conseil d'administration décide le versement d'un acompte sur le dividende 2012 de 0,20 euro par action. Chaque actionnaire pourra réinvestir tout ou partie de ce dividende en actions ABC arbitrage. Les modalités et le calendrier de distribution seront précisés ultérieurement, le détachement étant envisagé avant fin 2012.

#### Perspectives

La période actuelle est marquée par une profonde transformation des marchés, de fortes incertitudes économiques auxquelles s'ajoutent de nombreux projets de réformes réglementaires et fiscales.

Le groupe reste attentif à tous les développements législatifs concernant l'industrie financière et a adapté son outil de production pour se conformer aux nouvelles prescriptions.

Le troisième trimestre a notamment vu la mise en place de la taxe sur les acquisitions de titres (TAT) qui a pour l'instant eu un impact limité du fait de notre activité à plus de 90% internationale.

Le rythme d'activité des mois de juillet et août est meilleur que la moyenne du 1<sup>er</sup> semestre 2012 sans pour autant rejoindre celui de 2011.

Dans ce contexte de faible visibilité, le maintien des investissements en recherche et développement ainsi que l'expertise reconnue de nos équipes doivent permettre au groupe de traverser cette situation de marché complexe en réalisant des performances financières significatives.

#### Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / [actionnaires@abc-arbitrage.com](mailto:actionnaires@abc-arbitrage.com)  
 Relations presse – F2S com - Valérie Sabineu / Jérôme Goaës: 01 44 82 46 21 / 24  
 Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

**EURONEXT Paris – Compartiment B**  
**ISIN : FR0004040608**  
**Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP**